

Bulletin d'histoire politique

Fernand Daoust. Un militant social-démocrate convaincu

Bernard Dansereau



Volume 19, numéro 2, hiver 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054903ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054903ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dansereau, B. (2011). Fernand Daoust. Un militant social-démocrate convaincu. *Bulletin d'histoire politique*, 19(2), 225–228. <https://doi.org/10.7202/1054903ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Fernand Daoust

Un militant social-démocrate convaincu

BERNARD DANSEREAU
Ph. D en histoire

Ce texte ne se veut pas une biographie de Fernand Daoust mais plutôt une mise en perspective de ses contributions au mouvement syndical et à toute la société québécoise. André Leclerc, conseiller à la FTQ, lui prépare une biographie.

Fernand Daoust naît à Montréal le 26 octobre 1926. Après avoir connu les années de la crise et de la guerre, il poursuit des études en sciences économiques et en relations industrielles à l'Université de Montréal. Ses études terminées, il entreprend une carrière dans le monde syndical. C'est l'époque où le mouvement syndical se développe, se réorganise confronté à un antisindicalisme virulent. Fernand Daoust entre en 1950 au Syndicat des chapeliers (*United Hatters Cap and Millinery Workers' International Union*). En 1955, il rejoint les rangs du Congrès canadien du travail (CCT)¹ comme conseiller auprès du Syndicat des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques (*Oil, Chemical and Atomic Workers International Union*). En 1968, il devient directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Lorsque le président de la FTQ, Roger Provost² décède en 1964, la FTQ doit rapidement procéder à son remplacement. C'est aux 19 membres du Comité exécutif qu'incombe le choix du successeur de Provost. Fernand Daoust se présente au poste mais est défait par le machiniste Louis Laberge³ au deuxième tour par une seule voix. Il sera toutefois élu au poste de vice-président. Au congrès de décembre 1965, l'élection au poste, nouvellement créé, de secrétaire général de la FTQ oppose le secrétaire du Conseil du travail de Montréal, Gérard Rancourt⁴ et Fernand Daoust. Rancourt remporte une victoire serrée par la marge de 29 voix. Daoust sera plus tard élu au poste de secrétaire général de cette centrale en 1969, à la suite du départ de Gérard Rancourt⁵. Il occupera cette fonction jusqu'en 1991 avant d'accéder à la présidence pour un mandat d'un an lors du

retrait de Louis Laberge. Fernand Daoust quitte ses fonctions syndicales lorsqu'il annonce sa démission lors du 23^e congrès de la centrale. Il sera remplacé par Clément Godbout⁶.

En plus d'être de tous les combats syndicaux de l'époque, Fernand Daoust est un des artisans de la pleine conquête de l'autonomie de la FTQ face au Congrès du travail du Canada (CTC)⁷. Lors de la fondation en 1957, la FTQ est, au plan juridique, un regroupement territorial, comme les fédérations des autres provinces. Ces fédérations provinciales ont très peu d'autonomie par rapport au CTC. Au milieu des années 1960, les dirigeants de la FTQ s'engagent dans une confrontation pour obtenir les pouvoirs d'une véritable centrale syndicale. En 1974, les premiers gains sont obtenus. Le CTC transfère à la FTQ la responsabilité pleine et entière en éducation syndicale ainsi que la coordination des Conseils régionaux. En 1993, une entente historique spécifie les nouveaux rapports entre le CTC et la FTQ. La FTQ devient la seule fédération affiliée au CTC à bénéficier d'une telle autonomie. La FTQ obtient une grande liberté d'action au Québec, tout en maintenant des liens de solidarité avec la centrale canadienne.

Partisan de l'implication de la FTQ dans divers champs d'activité, Fernand Daoust appuie la décision d'impliquer les travailleuses et les travailleurs dans l'économie québécoise. Lors de la création du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), en juin 1983, Fernand Daoust en devient le premier secrétaire. Il conservera son poste jusqu'au mois de février 1994, alors qu'il est choisi président du conseil d'administration, poste qu'il conservera jusqu'en février 1996. Il deviendra ensuite conseiller spécial auprès du président du Fonds. Fernand Daoust croit que les travailleuses et les travailleurs doivent aussi occuper la sphère politique. Ils doivent élargir leurs fronts d'intervention. C'est dans cette optique qu'il participe, en juin 1961, au congrès de fondation du Nouveau parti démocratique (NPD) formé à la suite des efforts concertés de la FTQ et du Parti social démocratique du Québec (PSD)⁸. Les débuts du nouveau parti sont difficiles. Une polémique s'installe lorsque le congrès du NPD adopte, avec réticence, la thèse des deux peuples fondateurs du Canada. Celle-ci provoquera un schisme au congrès d'orientation du NPD-Québec. Les désaccords portaient sur les orientations politiques découlant du statut constitutionnel du Québec ainsi que sur la question de la liaison organisationnelle et politique du regroupement québécois avec le Nouveau parti démocratique du Canada. Ce congrès d'orientation, qui devait préparer le congrès de fondation d'un parti, se solde plutôt, avant même que ce parti ne soit fondé, par la formation de deux organisations : un conseil provisoire du Parti socialiste du Québec et un comité provisoire d'organisation du NPD du Canada au Québec. Fernand Daoust fut élu membre du comité provisoire d'organisation du NPD-Québec. Il fut aussi élu président du conseil provisoire du Parti socialiste du Québec (PSQ)⁹. Un partage des

juridictions survient quelque temps plus tard : une section du NPD du Canada, qui continua d'utiliser le nom de NPD-Québec, concentrera ses efforts sur la scène fédérale au Québec laissant au PSQ la scène de la politique provinciale. Militant social démocrate convaincu, Daoust se porte deux fois candidat lors d'élections fédérales dans le comté de Maisonneuve-Rosemont. Il obtient 16,2 % de votes en 1962 et 18,5 % l'année suivante.

Le débat au sein de la social-démocratie canadienne est un reflet de la situation au Québec. Dans les années 1970, une bonne partie du mouvement syndical québécois retire son soutien du système fédéral et embrasse l'option souverainiste. Durant cette période, ces syndicats voient le projet souverainiste comme partie intégrante d'un plus grand projet de société à caractère social démocratique ou socialiste. Aux yeux de Fernand Daoust, ce projet de société en faveur de la souveraineté du Québec intègre des batailles au niveau de l'éducation et de la langue française comme langue de travail et comme langue nationale au Québec. Il sera un des défenseurs les plus constants des droits des travailleurs et des travailleuses du Québec de travailler dans leur langue. Par exemple, en 1959, lors de négociations avec des entreprises multinationales, il réclame que les discussions se déroulent en français.

Dès sa nomination au poste de secrétaire général, Fernand Daoust juge nécessaire que la FTQ développe une politique de la langue française alors que l'Assemblée nationale se préparait à adopter le projet de loi 63, dans la foulée des crises linguistiques. En 1984, il a été responsable de la création du Service de la francisation de la FTQ qui œuvre sans relâche à la francisation des milieux de travail. Il participe à la formation du Mouvement Québec Français (MQF) en 1971, un organisme regroupant des organisations syndicales, culturelles et nationales vouées à la défense du français. Fernand Daoust sera membre du conseil d'administration de l'Office de la langue française dès sa fondation en 1977. Ce travail incessant en faveur de la défense de la langue française lui a mérité de nombreux honneurs. En 1994, le Conseil de la langue française le décore de l'Ordre des francophones d'Amérique. Toujours en 1998, il reçoit le Prix Georges-Émile-Lapalme en reconnaissance de sa contribution à la cause du français. Toujours en 1998, la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal le nomme Patriote de l'année et trois ans plus tard, il est reçu Chevalier de l'Ordre du Québec.

L'éducation a aussi été une des priorités de Fernand Daoust. Il a œuvré pour l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) devenu l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes en 2004. Il en sera le président de 1973 à 1975. Fernand Daoust a également été commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal, de juillet 1969 à juin 1973, membre du Conseil supérieur de l'éducation. Il s'est aussi engagé dans plusieurs organismes publics comme le Conseil supérieur de l'éducation,

l'Office franco-québécois de la jeunesse, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal.

Durant toutes ces années, Fernand Daoust a œuvré sans relâche à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs mais aussi de toute la population québécoise en général. Homme de conviction, il fut de tous les combats majeurs de son époque.

Notes et références

1. Le Congrès Canadien du travail est formée à l'automne 1940 par la fusion du Congrès pancanadien du travail et de la section canadienne du Congrès des organisations industrielles.
2. Roger Provost 1911-1964, premier président de la FTQ de 1957 à 1964.
3. Louis Laberge, 1924-2002, second Président de la FTQ de 1964 à 1991.
4. Gérard Rancourt était secrétaire du Conseil du travail de Montréal de 1956 à 1965. Le Conseil du travail de Montréal est fondé en 1940 comme regroupement montréalais du CCT.
5. Gérard Rancourt 1917-1970. Secrétaire général de la FTQ de 1965 à 1968 lorsqu'il devient vice-président du Congrès du travail du Canada (CTC).
6. Clément Godbout 1939-, secrétaire générale de la FTQ de 1991 à 1993 et quatrième président de la FTQ de 1993 à 1999.
7. Le Congrès du Travail du Canada (CTC) est fondé le 23 avril 1956 lors de la fusion du Congrès canadien du travail et du Congrès des métiers et du travail du Canada.
8. Depuis 1955, le PSD était le nom français du *Cooperative Commonwealth Federation (CCF)*
9. Le PSQ fut fondé en 1963 et dissous en 1968.